

## Documents pontificaux

---

### Discours de Léon XIII aux pèlerins anglais et irlandais.

---

Voici le discours lu par Mgr Merry del Val, au nom de Léon XIII, aux pèlerins d'Angleterre et d'Irlande, le 23 octobre dernier :

Grande est Notre joie en Nous voyant entouré d'un groupe de catholiques anglais.

C'est le troisième pèlerinage qui, durant Notre Pontificat, Nous vient de l'antique île des Saints.

Le prochain retour du grand jubilé qui, suivant Notre désir, aura lieu en 1900, Nous fait espérer que Nous en verrons bientôt un quatrième. Nous nourrissons aussi l'espoir de le voir conduit par le généreux duc de Norfolk, qui est réellement l'honneur de l'aristocratie anglaise, et dont la noblesse respandit avec plus d'éclat à la lumière de la foi catholique, foi qu'il professe avec tant de zèle et par des œuvres si remarquables.

L'hommage de l'amour filial que vous Nous rendez aujourd'hui, fils bien-aimés, après avoir vénéré le tombeau du Prince des Apôtres, Nous est particulièrement cher.

En venant à Rome vous prosterner aux pieds du Vicaire du Christ, vous faites un acte solennel de foi publique, et vous donnez en outre un très bel exemple d'attachement sincère au siège apostolique avec cette docilité qui, sans préjugés, sans passion, comme sans jugements téméraires, est due pleine et entière à Celui qui a reçu le magistère suprême et le mandat divin de diriger et de gouverner l'Eglise. Plaise au ciel que l'on rivalise de zèle à imiter votre exemple !

Plusieurs parmi vous appartiennent à la catholique Irlande. Oh ! comme elles sont nobles, les traditions religieuses de cette île bénie ! Que de preuves continuelles de dévotion et de générosité Nous viennent aussi de ses fils !

Notre âme exulte en voyant les uns et les autres réunis ici aujourd'hui dans ce centre de l'unité catholique, en présence du Père commun, et vivant comme des frères sous le drapeau de la même foi. Aux uns et aux autres, Nous témoignons notre satis-

faction et Notre approbation. Aux uns et aux autres, Nous recommandons l'obéissance à leurs pasteurs respectifs et la persévérance dans le bien.

Et comme gage de Notre paternelle affection à vous tous ici présents, à vos familles éloignées, à vos parents et à vos amis, Nous donnons de tout cœur la bénédiction apostolique.

---

## LA DISSOLUTION DES PARTIS

---

Je commence, monsieur le Directeur, la réponse que j'adresse à un article du *Monde canadien* du 28 septembre dernier, par mettre hors de cause le peuple canadien. Personnellement, j'aime profondément les catholiques populations du Canada; je rends un juste hommage à la sagesse, à la probité, au travail, à la persévérance qui ont fait de cette nation, pauvre d'abord et peu nombreuse, un des meilleurs peuples du monde; j'admire sincèrement les vertus d'un peuple qui a eu pour premier évêque un saint, qui a été formé par ses prêtres comme les abeilles font la ruche, et qui a trouvé, en changeant de domination, dans la constitution de ses paroisses, le gage de toutes les espérances. Ce n'est pas d'aujourd'hui et pour le besoin d'une cause que je manifeste ces sentiments. Je crois les Canadiens de la province de Québec aussi bons Français que nous, et, pour les sentiments d'affection et d'estime que je porte à votre pays et à vos dignes habitants, je suis aussi Canadien que mon bienveillant adversaire.

Ce sont précisément ces sentiments d'estime et d'affection qui m'ont fait voir avec plus de regret les divisions, parmi vous, de partis politiques; leurs malheureux combats sur le terrain de la métaphysique sociale; les désastreux effets de pareils conflits. Dans la patriotique et pieuse douleur que j'en éprouve, j'ai proposé la résolution des partis et leur fusion en un seul parti catholique, qui fait sa politique de sa religion, et de ses églises la première pièce de son gouvernement.

La raison première, et, selon moi, décisive, de cette résolution, est que Dieu est Dieu et que Jésus-Christ est le roi immortel des siècles. Tout, rois et peuples, pasteurs et troupes, doit s'incliner devant le divin pouvoir du Rédempteur. Les vérités qu'il impose à notre foi, les lois qu'il impose à notre volonté, les grâces qu'il propose à notre libre arbitre, l'organisation hiérarchique qu'il a fondée pour la dispensation des bienfaits de l'Évangile: tout cela, c'est la constitution divine de l'humanité rache-

tée p  
vine  
paré  
le far  
tout  
-socié  
trouv  
-chef  
-et de  
-aux n  
-des es  
-che :  
Un ca  
tempo  
-de l'E  
-donné  
-gneur  
-liques  
-des lo  
-sur la  
Ce  
-comm  
-voués  
En  
-se trou  
-m'est i  
-les libé  
-serve d  
-ne save  
-licence  
-entend  
-suivant  
-tes des  
-veulent  
-deau ;  
-feront  
-qu'ils l  
-faire en  
-démont  
-la scélé  
-de ses f  
-me sera  
-nature.

tée par la croix. Je n'ignore pas que sous cette constitution divine et universelle, il existe des peuples distincts, des nations séparées les unes des autres, mais co-existantes sous le joug suave et le fardeau léger de l'Évangile. Tout ce que j'ai l'honneur de penser, tout ce que je dis, avec une vérité selon moi irréfragable, sur la société chrétienne, catholique, société complète et parfaite, où se trouvent la raison, la vertu, la justice ; sur le pouvoir spirituel du chef visible de l'Église, et la puissance qui lui a été donnée de lier et de délier ; sur l'application du pouvoir de l'Église catholique aux nations, fortes et unies tant que cette puissance est le lien des esprits et des cœurs, faibles et divisées lorsque ce lien se relâche : tout cela, dis-je, ne peut être contesté par aucun catholique. Un catholique ne peut pas contester l'autorité légitime du pouvoir temporel ; il ne peut pas davantage contester le pouvoir spirituel de l'Église. Ce sont deux puissances instituées de Dieu, subordonnées à l'autorité céleste du Roi des Rois, du Seigneur des Seigneurs, pouvoir suprême de toutes les sociétés religieuses et catholiques, *par qui les rois règnent, par qui les législateurs portent des lois justes et devant qui tout genou doit fléchir aux cieux et sur la terre.*

Ce sont là des vérités de foi, qu'un enfant chrétien apprend comme éléments de sa religion, que contestent seuls les impies voués à l'anathème.

En reconnaissant que, sous l'empire de la religion catholique, se trouve la véritable liberté, la *liberté des enfants de Dieu*, il m'est impossible de partager l'opinion de ceux qui croient que *les libéraux veulent la liberté*, c'est-à-dire une autorité qui les préserve de l'oppression d'un pouvoir sans règle. Eh ! mon Dieu, ils ne savent même pas ce que c'est que la liberté ; ils ne veulent que licence pour eux et esclavage pour les autres ; ils n'ont jamais entendu autrement la liberté, qui, pour eux, est un vain mot, et, suivant les paroles de l'Apôtre, ce mot sert de voile à leurs fustes desseins : *Velamen habentes malitiae, libertatem*. Ces libéraux veulent le pouvoir, et ils sont incapables d'en porter le noble fardeau ; ils veulent le pouvoir, et ils n'en ont jamais fait et ils n'en feront jamais qu'un instrument d'oppression. Depuis le temps qu'ils l'exercent, qu'en ont-ils fait et que se proposent-ils d'en faire encore ? Depuis un siècle, toute l'histoire de la révolution démontre jusqu'à l'évidence l'impuissance ridicule, et j'allais dire la scélérateuse hypocrite du libéralisme. "Le libéralisme, dégagé de ses fausses théories et de leurs conséquences," disait Lamennais, ne serait plus le libéralisme, essentiellement destructeur de sa nature. Il ne faut pas voir un parti dans la foule crédule de ceux

qui lui servent d'instrument ; il ne faut le voir que dans les chefs qui le façonnent, le dirigent et l'exploitent.

Voilà pourquoi, témoin éloigné mais attentif des divisions de vos partis et de leurs funestes hostilités, j'ai proposé la dissolution des partis. A l'esprit de parti, je voudrais substituer *l'esprit de corps, l'esprit national*, l'esprit qui, en 1783, animait vos travailleurs et vos curés, l'esprit qui a fait le Canada ce qu'il est et qui peut seul l'élever plus haut. Je ne vois pas la nécessité de superposer, à vos vaillantes population et à votre admirable clergé, des organismes bavards et ineptes, qui ne vous produiront jamais que la discorde, et, à la fin, une complète ruine. J'accepterais même le vase, mais à condition que vous versiez à terre la liqueur révolutionnaire du parlementarisme et cet esprit de dissolution qui, éternellement, ne peut rien produire.

Je m'inspire ici de nos grands maîtres politiques, du comte de Maistre, de Louis de Bonald et du marquis de Valdéguas. L'esprit de corps et l'esprit de parti sont deux esprits *différents* et même *opposés*. L'esprit de parti est, comme le dit le mot, l'esprit particulier d'une partie, d'une fraction d'un grand tout ; et les partis religieux ou politiques ne sont que des factions ou des sectes de la société. L'esprit de corps est l'esprit général du corps tout entier. L'esprit de parti divise et dissout ; l'esprit de corps réunit et affermit ; et l'on peut dire qu'un corps sans esprit de corps est un corps sans âme.

Réserve faite des personnes et des intentions, supposées toujours irréprochables, quoi qu'on objecte et quoi qu'on fasse, un parti est un fractionnement, un système, une haine, une erreur au moins partielle et, par suite, une impuissance.

Venons aux exemples.

Voyez nos anciens parlements. L'esprit de corps les avait élevés au plus haut degré de considération et de puissance. L'austérité de leurs antiques mœurs, l'équité, la sévérité même de leurs arrêts (grand moyen de popularité pour des magistrats), la liberté de leurs remontrances, surtout leur attachement à la royauté, même lorsqu'ils étaient en opposition avec les ministres, leur avaient donné un poids immense dans la constitution de l'État. Dans les temps anciens, lorsque ces grands corps, comme cour des pairs, citaient à comparaître devant eux les souverains feudataires de la couronne, nul autre corps politique ne pouvait leur être comparé, que le sénat romain.

Sous les règnes faibles, ils prenaient plus d'autorité. Quand le chef de la maison ne gouverne pas, il faut bien que quelqu'un commande. Du moins, ils empêchaient toute usurpation du pouvoir royal, sans qu'il leur fût possible de l'usurper eux-mêmes.



Sous les règnes forts, ils rentraient dans leurs limites ; ils ne pouvaient entreprendre sur la royauté, quand le roi exerçait son pouvoir.

Mais l'esprit de parti, d'abord calviniste, puis janséniste, puis encyclopédiste, à la fin démocratique et parlementaire, s'y introduisit ; et ce grand corps, déjà affaibli par les funestes doctrines qui le travaillaient depuis longtemps, tomba à la première secousse et entraîna, dans sa chute, non-seulement la royauté, mais l'Etat, mais le régime et même la société tout entière. Cette chute, entre autres causes, fut amenée par l'esprit faux en matière de religion, et par l'imagination inflammable de la jeunesse, par son esprit novateur, par un caractère qui trouvait sa pâture dans l'esprit de parti. Les jeunes magistrats devenus mondains et philosophes, les vieux magistrats affolés par l'esprit de secte, l'emportèrent sur la sagesse, la gravité et l'expérience des conseillers de la grand'chambre. C'est le sort inévitable de tout corps politique qui se laisse entraîner par ceux de ses membres dont l'âge n'a pas encore formé l'expérience ou dont la foi ne peut plus modérer l'ardeur. Ainsi l'homme hâte sa fin, lorsqu'il se laisse entraîner, dans l'âge mûr, par les goûts et les passions de la jeunesse ou par des erreurs doctrinales qui le poussent jusqu'au fanatisme.

On peut pronostiquer la même chose de la Chambre des pairs d'Angleterre. Cette chambre est forte de son antiquité, de son origine lointaine, forte du nombre de ses membres, forte de ses richesses, non pas tant personnelles que féodales, richesses qui lui assurent une grande influence sur le peuple des campagnes et sur la composition de la Chambre des Communes. C'est là, pour la Grande-Bretagne, une source d'esprit conservateur ; c'est le fruit de la charte de Jean Sans Terre, le résultat de la sagesse de l'Eglise et de l'esprit pratique des Anglo-Saxons. La Chambre des Lords est un corps politique toujours vivant, puisqu'il est héréditaire ; toujours le même puisqu'il se renouvelle individuellement, ou plutôt il ne se renouvelle pas, il se continue et le fils prend la place du père. Cette chambre doit donc avoir un esprit général, un esprit de corps. L'esprit de parti serait mortel à son autorité, à sa dignité, et, tôt ou tard, à son existence.

Les nations ont aussi leur esprit de corps, ce qu'on appelle l'esprit public, principe de leur force de résistance et de stabilité, et dont ce qu'on nomme l'opinion publique n'est qu'une caricature. En 1783, il y avait beaucoup de cet esprit au Canada. C'est lui qui vous a faits ce que vous êtes devenus. Les événements le prouvent. Depuis, parmi vous, s'est manifesté l'esprit

politique, l'esprit de parti, le désir d'imiter les anciens peuples, hélas ! précisément dans ce qui les fait périr. Vos journaux, vos livres, les intrigues vous poussent à cette imitation des vieux peuples, et c'est là ce qui me fait peur.

S'il fallait motiver à fond ces craintes, j'aurais besoin de longs discours, peut-être d'un gros livre. Ce serait une grande tâche que de dresser une statistique sociale du Canada, d'examiner sérieusement vos lois d'éligibilité, votre système d'élection, le train de vie parlementaire, puis de donner la nomenclature des questions politiques à débattre. Je n'en ai ni le temps, ni peut-être la capacité. Mais je sais de science certaine que vous vous laissez envahir par le parlementarisme, que vous croyez au libéralisme, et à tous les *ismes* de la pratique révolutionnaire. Avec tous ces ingrédients, vous devez perdre votre vieil esprit de conservation, de réformes et de progrès. Et quand je vous vois vous scinder, vous diviser en partis, vous mettre sous les armes à grand renfort d'articles de journaux, avec une âpreté qui étonne dans de si braves gens, je me permets de vous crier : Vos partis, voilà l'ennemi !

Ne craignez pas de moi que je veuille jeter la pierre à quelqu'un. Vous faites cela si bien vous-mêmes qu'on ne peut avoir la tentation de vous imiter. Mais permettez que j'aie l'honneur de dire qu'il ne faut jeter de pierre à personne ; qu'il faut venir à telle réforme qui vous permette de tirer profit de vos vertus, d'éliminer vos vices et de vous confier au vieil esprit français qui a fait de vous une nation.

Il a été dit, non pas pour justifier, mais pour expliquer vos divisions, que vous *coupez en deux*. Vous ressembleriez à ces philosophes de la Renaissance qui disaient : une chose peut être vraie en philosophie et fautive en théologie, et *vice versa*. Comme chrétiens, ils se disaient enfants de l'Eglise ; comme penseurs, ils étaient païens et de fait, plusieurs le devinrent, païens de mœurs et d'œuvres comme ils étaient d'idées. Vous, les hommes de parti, en votre privé, vous êtes chrétiens, et même de bons chrétiens. Vous faites maigre le vendredi, vous jeûnez aux Quatre-Temps, vous allez à confesse, à la messe, à la table sainte ; vous êtes bons époux, bons pères, excellents citoyens. Très bien. Mais une fois que vous avez ceint l'écharpe parlementaire, vous jouissez d'immunités que ne permet point la foi. Vous vous tenez pour absolument libres ; vous croyez avoir le droit de légiférer dans l'absolu ; vous ne connaissez plus, au-dessus de vous, ni religion, ni Eglise, ni clergé ; autant dire ni foi, ni conscience. Et si quelque prêtre s'ingère à votre politique, vous criez à l'influence indue. Non seulement, sur votre terrain, le prêtre n'a rien

à dire  
vérité

M  
le dro  
traire,  
vous q  
tenir c  
de tro  
pas, au  
par de  
toutes  
l'homme  
dire à  
souven  
observ  
et man

Qu  
même e  
vos cor  
pour un  
vertu ;  
férent  
gouvern  
tien fid  
et autor  
ciel par  
de l'Eva

Eh  
et dont  
TUR hom  
système  
de l'inju  
l'incohé  
différent  
dans l'ab

Boni  
qui ont  
Unam sa  
que le ma  
monde à  
Veuil  
hommage

à dire, mais les actions lui sont interdites comme les paroles. En vérité, vous êtes les dieux de la terre.

Mais avez-vous le droit de vous couper en deux? avez-vous le droit d'établir, dans votre âme, une séparation, de pur arbitraire, entre l'enfant de l'Eglise et le citoyen de l'Etat? Croyez-vous que la foi et la conscience peuvent se diviser au point de tenir certaines choses pour bonnes en privé, mauvaises en public; de trouver louable ici ce qui est blâmable là? Ne croyez-vous pas, au contraire, que la foi et la conscience ne sont pas limitées par de vaines frontières, qu'elles doivent être écoutées dans toutes les sphères de la vie, et qu'elles commandent aussi bien à l'homme privé qu'à l'homme public? N'avez-vous pas entendu dire à notre Bossuet: la piété est le *tout* de l'homme? Et ne vous souvenez-vous plus de cette recommandation sacrée: Crains Dieu, observe ses commandements, c'est là *tout* l'homme: *Deum time et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo.*

Quoi! là où Dieu ne distingue pas, vous distinguez vous-même et vous mettez aux préceptes divins des restrictions selon vos convenances parlementaires! Quoi, vous serez scrupuleux pour un manquement à la prière, à la tempérance ou à telle autre vertu; et vous serez non pas seulement latitudinaire, mais indifférent et d'une indifférence absolue, lorsqu'il s'agit de loi et de gouvernement? Vous serez bon chrétien et libre citoyen; chrétien fidèle, réservé, voire rigide; citoyen qui se croit tout permis et autorisé à tout permettre aux autres. Vous entendez aller au ciel par deux voies: la voie étroite et la voie large, la voie étroite de l'Evangile et la voie large du libéralisme!

Eh bien! non; il y a une voie qui paraît droite à l'homme, et dont les extrémités aboutissent à la mort. *Est via que VIDETUR homini recta et cujus novissima DUCUNT ad mortem.* Votre système n'est que la promiscuité du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, de la vertu et du vice, de Dieu et du diable. Par l'incohérence d'une si grave erreur, vous devez tomber dans l'indifférentisme, vous trahir vous-mêmes et entraîner la foule dans l'abîme de la trahison.

Boniface VIII avait raison, lorsqu'au début des prévarications qui ont tout perdu dans la chrétienté, il disait, dans la Bulle *Unam sanctam*, que ce système de dualité n'était pas autre chose que le manichéisme, le système qui admet deux dieux et livre le monde à tous les opprobres.

Veillez agréer, monsieur le Directeur, mes plus respectueux hommages.

JUSTIN FE  
Protonotaire Apostolique.

# Le mouvement catholique

## — AU CANADA —

On verra par les renseignements suivants, que le R. P. Kulawy communique aux *Missions Catholiques*, de Lyon, combien est précaire l'œuvre des missions parmi les Galiciens du Nord-Ouest. Nous reproduisons cet appel à la charité de ceux qui s'intéressent à la dissémination de la bonne parole et à la propagation du règne du Christ. Peut-être se trouvera-t-il quelque'un parmi nos lecteurs qui voudra et pourra faire quelque chose pour aider au bien de ces pauvres âmes :

Les pauvres exilés de la Pologne nous arrivent tous les ans par milliers au Manitoba et au Nord-Ouest du Canada. Ils y trouvent en partie la liberté qu'ils cherchent, mais quelle déception au point de vue religieux ! Pas d'église, pas de prêtre de leur langue. Je me trompe : le ciel leur a enfin envoyé deux compatriotes. Mais *quid hi inter tantos !* Que pouvons-nous faire tout seuls pour les dix mille âmes qui nous sont confiées ? Si, du moins, nous avions des églises dans les principaux postes. Mais, lorsque, dans des centres de 50, 100, 300 familles, il faut grouper les fidèles autour d'une maison pour célébrer les saints mystères à de rares intervalles, quel bien solide peut-on espérer ?

Pour remédier à cet inconvénient, Mgr Langevin nous a proposé de former un centre de missions à Winnipeg et d'y ériger une église pour nos deux cents familles polonaises. De là les missionnaires pourront rayonner dans les nombreux postes polonais du Manitoba et du Nord-Ouest. Jusqu'à présent nous n'avons pas de maison fixe et nous sommes entièrement à la charge de la charité des RR. PP. Oblats de la maison Sainte-Marie, à Winnipeg. Personne ne comprend mieux que nous la nécessité de l'œuvre que Monseigneur nous propose. Mais comment l'exécuter ? Nos gens nous arrivent pleins de foi et de bonne volonté, mais en général indigents. Le missionnaire est encore plus pauvre qu'eux. Le clergé et le peuple catholique du Manitoba ont tant d'œuvres à fonder et à entretenir, que nous n'en pouvons espérer qu'un secours très faible, très insuffisant.

Mais je sais que, dans la France catholique, nous avons des frères et des sœurs, que Dieu a constitués la providence des œuvres apostoliques. L'Esprit-Saint, à qui sera dédiée la pre-

mière  
âmes  
l'œuv

O  
Lyon

S.  
évêqu  
ce dio  
M  
coadj  
du Pet  
cèse, le  
M.  
nomm  
du Nou

Le  
bien re  
par cet  
tique d  
Rivière

Nou  
du 2 nov

"Le  
Press on

"Ro  
officelles  
leville, Il  
dans la p

"Lev  
"paroiss  
"l'abbé C  
"lité."

"Le  
grégation  
sort tous

"On  
tructions

(1) Le c  
dération can

mière église polonaise du Canada, saura, je l'espère, inspirer aux âmes chrétiennes la pensée de nous venir en aide et de seconder l'œuvre importante que nous entreprenons.

On lit dans la dernière livraison des *Missions Catholiques* de Lyon :

Sa Sainteté a également nommé coadjuteur de Mgr Rogers, évêque de Chatham (Etats-Unis), (1) M. Thomas, né en 1841 dans ce diocèse dont il était vicaire général.

Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet (Canada), a reçu pour coadjuteur M. Joseph Bruneault, docteur en théologie, directeur du Petit-Séminaire de Nicolet, né à Saint David, dans le dit diocèse, le 10 janvier 1857.

M. Timothée Casey, né en 1863 au Nouveau-Brunswick, a été nommé coadjuteur de Mgr Jean Sweeny, évêque de Saint-Jean, du Nouveau-Brunswick.

Les *Missions Catholiques* sont une publication d'ordinaire bien renseignée au sujet des actes pontificaux. On sait que c'est par cette voie que nous est arrivée la première nouvelle authentique de la nomination de Mgr Cloutier au siège des Trois-Rivières.

## AUX ETATS-UNIS

Nous lisons dans la *Review*, de Saint-Louis, Missouri, numéro du 2 novembre :

“ Le 25 octobre, les journaux qui ont le service de l'Associated Press ont publié la prétendue dépêche par câble qui suit :

“ Rome, 24 octobre.—Voici le texte complet des instructions officielles données par le cardinal Ledochowski, à l'évêque de Belleville, Illinois, relativement au différend qui a surgi récemment dans la paroisse d'East St. Louis.

“ Levez immédiatement l'excommunication qui pèse sur les paroissiens, car ils ne la méritent pas. Faites démissionner l'abbé Cluse et donnez-leur un prêtre de leur propre nation—“ lité.”

“ Le cardinal Ledochowski est le cardinal-préfet de la Congrégation de la Propagande à Rome, qui décide en dernier ressort tous les différends ecclésiastiques de ce genre.

“ On ne peut en appeler de sa décision. Il résulte de ces instructions qu'à l'avenir les évêques des Etats-Unis devront, règle

(1) Le diocèse de Chatham est dans la province du Nouveau-Brunswick, confédération canadienne

générale, nommer des desservants de même nationalité que les paroissiens."

" Nous sommes en mesure de déclarer (c'est la *Review* qui parle) d'après une autorité compétente :

1o.—Qu'il n'est pas vrai que le révérendissime M. Cluse ait démissionné d'après l'ordre de ses supérieurs.

2o.—Qu'il n'est pas vrai que l'abbé Harkins ait été nommé administrateur de la paroisse de Saint-Patrice d'après l'ordre de la Propagande.

3o.—Qu'il n'est pas vrai que l'excommunication qui pesait sur la paroisse ait été levée par l'ordre de la Propagande, comme n'étant pas méritée.

" Le vicaire général Cluse a démissionné de la cure de Saint-Patrice de son propre gré. L'évêque, ne voulant pas agir lui-même, a référé le différend au délégué apostolique et a nommé l'abbé Harkins administrateur provisoire de la paroisse Saint-Patrice. Mgr Martinelli a soumis l'affaire à la Propagande, qui a informé l'évêque par lettre qu'il serait opportun, dans les circonstances existantes, d'accepter la démission de l'abbé Cluse et de nommer un curé irlandais dans cette paroisse."

" La prétendue dépêche Ledochowski est un canard. Il serait intéressant de savoir qui en est l'auteur et qui l'a donnée à l'Associated Press."

Nous n'avons pas parlé plus tôt de cet incident parce qu'il nous paraissait, à première vue, que cette dépêche était un canard. Cependant, il est permis d'espérer, à la suite de la solution donnée à ce cas particulier, que la Propagande fera un pas de plus et qu'elle posera un principe général s'appliquant à tous les cas de même nature quant à la cause du différend, c'est-à-dire qu'elle obligera les évêques, sur revendication formelle des paroissiens, à donner à ceux-ci des prêtres de leur nationalité, chaque fois que la chose sera possible. Et elle aura ainsi réglé une des questions qui embarrassent le plus la marche des affaires religieuses aux Etats-Unis.

Mgr Louis Goesbriand, évêque du diocèse de Burlington, est mort à l'orphelinat catholique de Burlington, North Avenue, vendredi soir, à 7.20 heures.

Nous empruntons à un confrère de Montréal les renseignements biographiques qui suivent :

Le vénérable et distingué prélat était le plus vieil évêque des Etats-Unis. Il avait atteint l'âge de 83 ans, après avoir exercé le saint ministère pendant 59 ans.

Depuis 1892, Mgr de Goesbriand, affaibli par l'âge, avait dû songer au repos, et depuis cette date, un digne coadjuteur lui avait été nommé dans la personne de Mgr Michaud, qui reste pour le remplacer, dans cet important diocèse.

A  
bles de  
Etats-  
toute s  
moyen  
diocèse  
le sout  
naux q  
l'encou  
son dio  
Mgr  
Quimpe  
ment St  
France,  
sa mère  
Mgr  
1840. I  
Puis, en  
laire de  
Sa m  
sans exc  
partagé

Un  
rité qui

Mgr  
discutées  
visite à l  
particuli  
évêque d  
daille de  
alors en

A so  
mise, et l  
aujourd'l  
saint Pie

On ar  
T. Mullen  
ce diocèse,  
d'épiscopa

Mgr B  
une difficu  
pour les C  
eux, dans l  
tionalité.  
par un con

Avec Mgr de Goesbriand disparaît l'une des figures remarquables des premières fondations de la hiérarchie catholique, aux Etats-Unis. Il a été le premier évêque de Burlington. Durant toute sa carrière, il a consacré ses talents, son énergie et ses moyens de fortune, reconnus comme considérables, au bien de son diocèse et de l'Eglise. Il a été l'ami des pauvres et des malades, le soutien des orphelins. Les établissements religieux et nationaux qui lui doivent, les uns, leur existence, les autres, l'appui et l'encouragement, se comptent par tous ceux que l'on voit dans son diocèse. Il laisse la mémoire d'un saint et d'un bienfaiteur.

Mgr Louis de Goesbriand était né à St. Urbain, diocèse de Quimper, Bretagne, France, le 4 août 1816. Il avait conséquemment 83 ans à sa mort. Il appartenait à une famille noble de France, et par son père, le marquis Henri de Goesbriand, et par sa mère, la comtesse Emélie Bergean.

Mgr de Goesbriand fut reçu prêtre en France, le 13 juillet 1840. Il passa alors aux Etats-Unis et se dévoua aux missions. Puis, en 1853, il fut sacré évêque, à New-York, et devint le titulaire de Burlington.

Sa mort jette dans le deuil toute la population de cette ville, sans exception de croyances et de nationalités, et ce deuil sera partagé par toute l'Eglise américaine.

Un autre biographe nous fait connaître une autre particularité qui mérite d'être notée :

Mgr de Goesbriand prit part au concile du Vatican, où furent discutées plusieurs importantes questions de dogme. Sa seconde visite à Rome fut en 1893. Sa Sainteté lui accorda une audience particulière, et lui conféra un des plus grands honneurs dont un évêque des Etats-Unis ait été l'objet, en lui promettant une médaille de la vraie chaîne de saint Pierre. Mgr de Goesbriand était alors en route pour Jérusalem.

A son retour de Terre Sainte, la précieuse relique lui fut remise, et le digne évêque l'apporta à Burlington, où on la vénère aujourd'hui. C'est le seul chaînon, consacré par la captivité de saint Pierre, qu'il y ait dans le pays.

---

On annonce que Mgr John E. Fitzmaurice, coadjuteur de Mgr T. Mullen, du diocèse d'Erie, Pa, vient d'être nommé évêque de ce diocèse, Mgr Mullen ayant donné sa démission après 31 ans d'épiscopat.

---

Mgr Beaven, de Springfield, Mass., a, pendante devant lui, une difficulté du genre de celle de North Brookfield. Il s'agit, pour les Canadiens de l'endroit, de la construction d'une église à eux, dans laquelle ils seraient desservis par un prêtre de leur nationalité. La demande en a été faite régulièrement à l'évêque par un comité nommé à cette fin dès le mois de juillet dernier.

Depuis ce temps, l'affaire a traîné. Le comité a rendu compte, dans une réunion tenue mercredi dernier, des démarches qu'il a faites auprès de l'évêque et qui, malheureusement, n'ont pas encore abouti. L'assemblée a décidé de persévérer dans sa demande, tout en ne sortant pas des voies régulières pour la faire triompher.

On n'ignore pas les calomnies de toutes sortes lancées contre les moines des Philippines par les insurgés, sur le mot d'ordre qu'ils en ont reçu des sociétés secrètes affiliées à la franc-maçonnerie et auxquelles ils appartiennent en grand nombre. Ces faussetés ont aujourd'hui leur réponse dans un ouvrage que vient de publier le P. Coleman sous le titre *The Friars in the Philippines*. L'auteur y donne l'histoire des ordres religieux établis dans cette lointaine région, relève les accusations portées contre eux et s'appuie sur le témoignage des voyageurs les plus célèbres pour prouver que les religieux ont constamment travaillé dans l'intérêt de la religion et de la morale et que leurs efforts ont obtenu un succès inespéré. Il y affirme que l'insurrection est en grande partie le fruit des sociétés secrètes, et surtout de la "Katipuna."

Cet ouvrage est à consulter pour qui veut s'éclairer à l'aide d'un témoignage impartial et consciencieux.

On a mêlé de nouveau, en ces derniers temps, le nom de M. l'abbé Dusablon, professeur au séminaire des Trois-Rivières, aux difficultés de Danielson et l'on a fait courir, en certains quartiers, l'odieux bruit que c'est lui qui avait été l'instigateur et l'âme de ce mouvement. Nous connaissons tout ce qu'a eu à endurer M. l'abbé Dusablon durant son séjour aux Etats-Unis, et nous savons qu'il ne s'y est occupé que d'une chose : faire de son mieux son devoir de prêtre, tant à l'égard de son évêque qu'à l'égard de ses ouailles. M. le Dr C. J. Leclaire donne, du reste, sous sa signature, le démenti formel au mensonge remis en circulation, et M. le Dr Leclaire est, de tous les citoyens de Danielson, celui qui est le mieux en mesure de savoir ce qui en est à cet égard.

S'il faut en croire le *Pittsburg Catholic*, il y aurait du bien fondé dans la rumeur, remise récemment en circulation, de la formation d'un nouveau diocèse, le diocèse d'Altoona, à l'aide d'un démembrement des diocèses de Pittsburg et de Harrisburg, ce

dernier  
de l'an

On  
Mgr R  
santé

On  
Mg  
à Beth  
PP. La  
mier év  
Mg  
mois d'

ITAL  
Cattolic  
tant que  
tion de l

L'he  
d'autom  
sur l'Océ  
tière ? E  
à la désé  
phère m  
sur mon

L'he  
l'œil du g  
de ma rou

En v  
jours viv  
telles, ne  
courage  
saires : c'  
devant lu  
peuses. M  
laisser ab



dernier diocèse recevant, comme compensation, quelques comtés de l'archidiocèse de Philadelphie.

On pense qu'un coadjuteur sera nommé prochainement à Mgr Rademacher, évêque de Fort Wayne, Ind., dont l'état de santé est précaire depuis quelque temps.

On mande de New-York :

Mgr de Newark a été choisi par le Vatican pour dire la messe à Bethléem, le jour de Noël. Mgr Wigger sera assisté des RR. PP. Lawrence et Carroll, de Jersey City. Mgr Wigger est le premier évêque franciscain qui reçoit cet honneur.

Mgr Wigger partira samedi prochain pour ne revenir qu'au mois d'avril.

## AUTRES PAYS

ITALIE.—Dom Albertario, l'illustre directeur de l'*Osservatore Cattolico*, de Milan, publie dans ce journal un article très important que nous reproduisons presque *in extenso* d'après la traduction de la *Vie catholique*, de Paris :

L'heure est triste. Est-ce le ciel gris et lourd ? Est-ce la pluie d'automne ? Est-ce la tourmente dans la montagne et la tempête sur l'Océan ? La peste est-elle venue changer ce pays en un cimetière ? Est-ce la misère qui nous serre les flancs et nous entraîne à la désespérance ? Quelles sont ces voix qui ébranlent l'atmosphère morbide, épaisse, mortelle ? Qu'est-ce donc que ce poids sur mon âme, et cette désolation d'une angoisse indéfinissable ?

L'heure est triste. Ma plume est restée agile, même sous l'œil du géolier, et aujourd'hui elle s'arrête, cette compagne fidèle de ma route, elle semble me demander s'il faut poursuivre.

En vérité cette mélancolie a ses motifs. Le journal, lui, toujours vivant d'un souffle inextinguible et d'espérances immortelles, ne languit pas ; il marche joyeux et allègre, réveillant les courages dans les âmes, forçant le respect et l'estime de ses adversaires : c'est que sa foi ne peut crouler et qu'il tient toujours devant lui l'idéal dont les promesses ne sont ni vaines ni trompeuses. Mais nous ? comme la tentation nous prend de nous laisser abattre par les faits qui se déroulent autour de nous !

Je sais bien pourtant qu'il y a le réveil du besoin de croire. Les désillusions providentiellement salutaires font rejeter la science matérialiste et ses fruits honteux et mensongers. Cette science fait banqueroute. Les intelligences plus saines, que le vice n'a pas ruinées, se disent qu'il est temps de revenir à la vérité. Tel a cru découvrir un mouvement de retour qui oriente vers le catholicisme ceux qui, sous le titre pompeux de savants, ont jeté le monde hors de la voie droite.

Mais la littérature en vogue, où prend-elle ses inspirations ? Elle n'a qu'un seul culte : la jouissance ; c'est ce culte-là qu'elle professe, celui-là qu'elle propage, celui-là qu'elle répand sous les enchantements de la beauté sensuelle. Non, il n'y a pas encore de réaction efficace contre les attraites de l'obscène provocation. Il n'est pas encore venu, l'écrivain catholique qui connaît, goûte, fait valoir les merveilles de la religion et les oppose aux conceptions immorales d'un intellectualisme naturaliste, uniquement occupé à affiner le plaisir brutal ; l'écrivain qui démasquera les apparences enivrantes du vice, car c'est bien le vice que ces "superhommes" proclament l'unique fin de l'existence.—Mais les jeunes pensent-ils à relever les embûches de ce mal aussi profond qu'étendu, à présenter le bien, de telle sorte que le mal apparaisse dans toute la répugnance de sa brutale laideur ? Non, chez nous on n'a pas encore compris la mission de la littérature : nos adversaires en font un usage funeste, et nulle part la foule ne trouve le contre-poison.

Pourtant le Pape l'a répété cent fois : "Favorisez les journaux et la presse catholiques ; opposez-les aux journaux et aux écrits malsains." La voix du Pape qu'on est si prompt à rappeler quand on pense pouvoir en profiter, on l'oublie dans sa partie principale. Quelle est la voix autorisée qui en Italie ait osé, depuis le funeste mois de mai, se faire l'écho de la parole du Vicaire du Christ et encourager la littérature saine, la presse catholique ? Au contraire, n'y a-t-il pas eu un accroissement orgueilleux de cette presse qui multiplie les assauts contre les catholiques, qui excite l'audace des ennemis de la religion et de la patrie.

Je sais le bien que font par la presse des écrivains distingués, prêtres et laïcs. Pourtant ils sont poursuivis par une jalousie étroite, cancanière, indigne. Tantôt on les plaisante parce qu'ils sont jeunes, parce qu'ils n'ont pas pris part à des luttes qu'ils n'ont pas vues ; tantôt on les mystifie dans leurs intentions : ils ne songent qu'à répandre le juste et le vrai, vieux ou nouveau, et on les dépeint comme des étourneaux éblouis par toute nouveauté, seulement parce que c'est de la nouveauté ; tantôt on leur attribue des tendances répréhensibles qu'ils n'ont jamais eues, ou bien on dénature le bel idéal qu'ils ont rêvé....

\* \* \*

Le Pape, dans sa dernière lettre aux Français, nous enseigne admirablement ce qu'il faut faire et comment il faut le faire. A travers les discussions, les disputes, les aberrations, le Pape détermine ce qui est à rejeter et ce qui est à prendre ; il donne les règles que doit suivre l'ecclésiastique dans toutes les périodes de

sa vie, les classes élémentaires, la philosophie, la littérature, les sciences profanes, la vie publique dans la paroisse, dans le journalisme, dans les réunions; il exhorte à travailler avec jugement.

Est-il timide le Pape? Recule-t-il? Perd-il courage? Déprécie-t-il les prêtres qui s'adonnent à la science, au journalisme, aux conférences? Au contraire, il se met à leur tête comme un guide, il veut qu'on travaille! Prenons modèle sur le Pape! Ah! si l'*Ubi Petrus ibi Ecclesia* était vraiment appliqué avec constance, et pas seulement pour mortifier ceux qui font leur devoir, mais qui, en le faisant, encourent naturellement les reproches de qui a intérêt à ignorer le sien!

L'heure est triste, sombre, noire, non seulement par ce qui se passe dans notre camp si faible et, par certains côtés, si couard, mais encore plus par le spectacle qu'offre l'Italie. Nous en sommes à ce point que les types sur lesquels les Italiens sont invités à se modeler sont Crispi pour les uns, Cavallotti pour les autres; Crispi et Cavallotti, égaux dans le manque de foi, égaux dans leurs théories morales; Crispi, l'auteur des lois d'exception pour la Sicile, et Cavallotti qui avait donné toute sa confiance à Rudini qui fit cadeau à l'Italie des états de siège; Crispi le malheureux, Crispi, l'auteur de la honte et des hécatombes africaines, Crispi et Cavallotti aussi autoritaires, aussi violents l'un que l'autre.

\* \*

La *Tribuna* en est arrivée à cette énormité d'imprimer sous un portrait de Crispi: "Cet homme est la conscience italienne!" Nous constatons avec une douleur profonde que le libéralisme révolutionnaire a réduit l'Italie à cette alternative de choisir entre Crispi et Cavallotti, entre l'honnêteté de l'un et l'honnêteté de l'autre, entre les femmes de l'un et les amantes de l'autre, entre la mégalomanie et la vanité, entre la folie de l'homme qui sacrifie par milliers les victimes humaines et les préjugés de l'individu qui, tout prêt à immoler les autres à un caprice, s'immola lui-même. Voilà dans quelle fosse est descendue la patrie d'une immense légion de grands hommes, la terre des Pontifes, la maîtresse de la civilisation. Italie, Italie, qu'elle est triste l'heure que nous traversons: Ce cri de protestation, il monte en rugissant des tombes étrusques et latines, des hypogées des martyrs, des écoles, des temples. Cette clameur monte du sein de l'Italie jusqu'au-dessus des Apennins, pendant que le sol s'abaisse et que les trois mers se précipitent pour submerger la patrie de Colomb et d'Amerigo Vespucci. Seuls l'Etna et le Vésuve fument et veillent, torches funèbres sur la pauvre ensevelie: L'heure est triste!

Le gouvernement qui aurait dû se choisir un chemin à lui, a choisi Crispi, et c'est Crispi qu'il offre avec amour aux Italiens comme modèle des citoyens honnêtes. Catholiques, que cet avilissement nous fasse mieux connaître la perversité intime de ce libéralisme révolutionnaire. Qu'il nous anime dans l'action constante et généreuse qui veut appliquer les bienfaits de la religion à un peuple trahi avec une si lamentable perversité. Entourons

d'affection notre Souverain Pontife, obéissons lui, restons unis entre nous et avec lui, et nous sauverons ce pays bouleversé et nous concourrons à dissiper les pénibles tristesses de l'heure présente.

—L'un des correspondants romains de la *Croix*, dans une lettre datée du 27 septembre, annonce la publication d'un livre extrêmement intéressant et sur lequel il donne les renseignements suivants :

Tout ce qui touche aux origines de l'Eglise est avidement recherché.

Revivre en quelque sorte avec nos pères dans la foi ; connaître comment étaient faits leurs lieux de réunion, les prières qu'ils récitaient, se rendre compte de l'administration des sacrements et des moindres actes de la vie du chrétien à cette époque ; c'est un desideratum que, dans l'état actuel de la science sacrée, il était bien difficile de satisfaire complètement.

Le nouveau patriarche syrien d'Antioche, S. Exc. Mgr Ephrem Rahmani, joint aux difficiles labeurs de son apostolat, une grande culture intellectuelle. Infatigable chercheur dans les bibliothèques orientales, il a ce flair des découvertes, qui lui fait trouver des perles dans des manuscrits déjà fouillés et il y puise abondamment des séries de documents qui éclairent tel ou tel point de l'histoire de l'Eglise.

C'est ainsi qu'il a trouvé dans la bibliothèque métropolitaine de Mossoul un manuscrit intitulé le " Testament de Notre-Seigneur ", suivi d'un autre intitulé " Ordres et commandements du Seigneur. " Il a ensuite retrouvé d'autres manuscrits du même ouvrage, dont l'un du VIII<sup>e</sup> siècle, à la bibliothèque de Paris.

Ce manuscrit nous donne l'organisation de l'Eglise au II<sup>e</sup> siècle. C'est ce qui ressort avec évidence de la lecture des savants prolégomènes et des dissertations dont le savant auteur fait précéder et accompagne le texte syriaque qu'il a traduit en latin.

Sans entrer dans la question d'authenticité proprement dite, pour laquelle je renvoie le lecteur au patriarche syrien, voici en quelques mots l'organisation de l'Eglise au II<sup>e</sup> siècle, telle qu'elle résulte du " Testament du Seigneur. "

La liturgie se fait le samedi, le dimanche et les jours de jeûne. Le sacrifice de la messe, beaucoup plus court qu'aujourd'hui, se compose de proclamations faites par le diacre, de préfaces, des paroles de la consécration, d'actions de grâces et de la réception de la Sainte Eucharistie distribuée par le diacre.

Tous les fidèles récitent des prières aux temps marqués, tierce, sexte, none, le matin et le soir, soit à l'Eglise, s'ils peuvent s'y réunir, soit chez eux. Les jours où il y a liturgie, les fidèles se réunissent à l'église avant l'aurore, selon la fameuse lettre de Pline à Trajan.

La consécration de l'évêque se fait par un seul prélat, les autres évêques étant seulement les témoins de l'élu. Les sous-diacres passent après les lecteurs, ce qui nous reporte avant saint Cyprien.

Les veuves ont une place réservée après les diacres ; elles reçoivent la bénédiction de l'évêque et ont des prières spéciales à réciter ; ce sont, en un mot, les religieuses de cette époque.

L'évêque et les prêtres sont tenus au célibat, et pour mieux le garder, doivent s'abstenir de viande et de vin.

Le Symbole des apôtres se trouve inclus dans les demandes que l'évêque fait à celui qu'il va baptiser par triple immersion dans les eaux courantes ; le rite de la Confirmation est à peu près analogue à celui actuellement en usage, et on trouve le rite de la bénédiction de l'huile pour l'Extrême-Onction.

Mais voici un trait qui donne une idée de l'antiquité de ce document. En indiquant la présence dans l'Eglise, on donne une place à part à ceux qui ont reçu de Dieu les dons de révélation, des guérisons ou des langues, dons qui disparaissent au temps de saint Irénée, et la liturgie a une oraison spéciale pour que le Seigneur les confirme dans ces dons.

Nous nous sommes étendu sur ce document que nous n'avons pu cependant qu'effleurer ; mais en le quittant, signalons un point curieux :

L'ouvrage commence par un discours sur la fin du monde, et parmi les signes qui doivent annoncer la venue prochaine de l'Antechrist se trouve celui-ci : " L'argent sera méprisé et seul l'or aura de la valeur." Voilà un signal que l'avilissement actuel de l'argent rend inquiétant.

L'ouvrage du patriarche syrien sera publié à Leipzig, chez Drugulin, à la fin de ce mois et c'est une satisfaction pour nous catholiques, de voir que cette édition n'est point faite, selon l'usage, par un protestant ou un juif.

— Nous avons déjà parlé des grandes manifestations que l'on prépare à Rome, à l'occasion de l'Année Sainte. Nous parlons même plus bas de l'ouverture solennelle du jubilé et de la cérémonie qui va l'accompagner. Voici, sur les fêtes que l'on prévoit, quelques autres détails empruntés à la correspondance romaine de la *Croix* :

Il y a vraiment à Rome un mouvement considérable pour l'Année sainte qui s'approche.

Il y a un mouvement dans les âmes. Cardinaux, prélats, simples prêtres, font à tour de rôle les saints exercices pour mieux se préparer à cette faveur. Le Souverain Pontife a donné l'exemple en suivant ceux qui se faisaient au Vatican pour les prélats de la cour pontificale qui y ont leur résidence. Il y avait quatre conférences par jour, prêchées par deux Pères Jésuites. Leur présence était un hommage rendu à saint Ignace, le grand propagateur de ces exercices.

Les cardinaux ont fait ou font en ce moment leur retraite. Le cardinal Parocchi est allé pendant huit jours au couvent des Passionnistes, à Saint-Jean et Paul. Le cardinal Gotti s'est renfermé dans son palais, ne recevant ni lettres ni journaux, et observant un silence si rigoureux qu'il n'admettait même pas son secrétaire à partager son modeste repas. Le cardinal Vanutelli a fait la retraite avec ses prêtres, etc., etc.

Mais il y a aussi mouvement dans la population. Les différents Comités s'occupent des moyens propres à faire connaître à tous cette grande joie de l'Eglise ou à en perpétuer le souvenir.

Le 24 décembre, de grands feux de joie seront allumés sur toutes les montagnes qui entourent Rome et la ceindront d'une couronne d'étoiles lumineuses. D'après la tradition, la localité appelée Castel-Ciubileo aurait été ainsi appelée en raison d'un château qu'y édifia Boniface VIII après le jubilé de 1300 dans le but de défendre cette propriété que l'argent des pèlerins avait permis d'acheter pour la Basilique de Saint-Pierre. On édifiera, pour perpétuer ce souvenir, une chapelle au lieu où s'élevait jadis ce castel, bâti sur les ruines de l'ancienne *Fidena*. Cette chapelle sera donnée à la Basilique de Saint-Pierre.

Les Pèlerins qui viendront de l'Italie ont été divisés en deux zones et on leur a fixé des époques différentes pour empêcher une agglomération excessive. D'après les informations prises au Comité de l'Italie méridionale, présidé par le cardinal Prisco, on compte pour ces régions seulement 50.000 pèlerins.

On le voit, le mouvement est partout, et nul doute que Dieu ne soit touché de la prière de ses fils qui viendront bien lui demander pardon de leurs fautes, mais viendront aussi implorer la liberté du Vicaire de Jésus-Christ.

—Le Pape ouvrira solennellement, le 24 décembre, la Porte sainte qu'avait murée, à Saint-Pierre, son prédécesseur, Léon XII, en 1825. Il faut pour cette cérémonie un marteau, comme une truelle est nécessaire pour la fermeture.

Ces deux instruments seront en or et offerts au Souverain Pontife par l'épiscopat catholique.

En même temps, trois autres cardinaux délégués par le Souverain Pontife, iront accomplir la même cérémonie à Saint-Paul-Hors-les-Murs, à Saint-Jean de Latran et à Sainte-Marie-Majeure.

Les curés de Gènes ont adressé une invitation à leurs collègues d'Italie pour offrir aux trois cardinaux le marteau et la truelle d'argent qui devront leur servir.

—L'*Osservatore Romano* publie la déclaration suivante qui intéressera ceux de nos lecteurs qui ont suivi l'incident auquel elle se rapporte et qui a fait quelque bruit :

Le prêtre Joseph Xae, ancien curé de la paroisse de Noahigny (France), fait connaître à tous avoir rétracté devant l'autorité ecclésiastique son adhésion à la prétendue voyante, Mme Marchal, et aux publications insérées dans les *Annales de Loigny*, mises à l'*Index* par le Saint-Office. Il déplore sa longue aberration, déclare se trouver heureux d'avoir obtenu son pardon du Saint-Siège et de s'être soumis de sa propre volonté, par la grâce du Seigneur.

Rome, 10 octobre 1899.

JOSEPH XAE.

—Nous lisons dans le *Messenger de Saint Antoine* :

D'un décret récemment publié, de la Sacrée Congrégation des Indulgences, il résulte que le Bref de S. Antoine se compose de la seule formule que voici :

“ *Ecce crucem Domini ; fugite, partes adversæ ! Vicit Leo de tribu Juda, radix David.* ”—L'indulgence accordée à la récitation de cette invocation est de *cent jours, une fois le jour.*

—Le Souverain Pontife a reçu le 23 octobre un pèlerinage anglais et irlandais. Il a fait lire aux pèlerins par Mgr Merry del Val, un discours que nous reproduisons en tête de notre présente livraison.

—Par suite de la promotion de Mgr Gentili au siège métropolitain d'Agra, le siège épiscopal d'Allahabad étant devenu vacant, le Saint-Père a nommé pour l'occuper le R. P. Victor-Gaetan Sinibaldi, capucin, né à Roffeto Musiolo (diocèse de Bologne), le 27 décembre 1844 et depuis vingt-huit ans missionnaire aux Indes.

—Le *Courrier de Bruxelles* annonce que le Souverain Pontife adressera bientôt une encyclique aux évêques du Portugal. Il y traitera de la formation du clergé. On voit que ce sujet fait l'objet spécial de la sollicitude de Léon XIII.

—A son dernier voyage à Rome, Mgr Rihmani, le nouveau patriarche d'Antioche, a présenté au Souverain Pontife Mgr Abdulla Saladi, un évêque schismatique converti.

---

FRANCE.—Nous avons annoncé déjà que le Congrès national catholique qui d'habitude tient ses séances à Paris dans le cours de l'automne, n'aurait pas lieu cette année. Sur la demande de plusieurs, ce congrès sera transformé pour l'an prochain en un grand congrès international des œuvres catholiques qui siégera à Paris, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Richard, du 3 au 10 juin.

Le prochain congrès comprendra deux sections distinctes : l'une traitera des œuvres dirigées par les hommes ; l'autre s'occupera des œuvres qui sont plus spécialement du domaine des femmes.

—M. Arthur Loth examinant dans la *Vérité* les étapes que suivra probablement la campagne anticléricale qui déjà fait rage, dit :

De la réexpulsion des congrégations religieuses à la suppression de l'ambassade auprès du Saint-Siège il n'y a pas loin, et de

la suppression de l'ambassade à l'abrogation du Concordat, moins loin encore. Ce sont là les dernières étapes du long chemin parcouru depuis l'inauguration de la politique anticléricale. Nous touchons au terme et nous y arriverons bien plus vite qu'on ne s'y attend, peut-être, avec le nouvel élan imprimé à la marche de la persécution.

—Le 23 octobre, a eu lieu à Lille un congrès régional pour la diffusion de la *Croix*. Le département du Nord est l'un de ceux où le grand journal catholique populaire s'est le plus fortement implanté, ainsi que le prouvent les chiffres suivants :

En effet, dans ce vaste et magnifique département du Nord, qui compte 666 communes, la *Croix* possède des Comités de propagande dans 550 communes. Dans l'arrondissement d'Hazebrouck, toutes les communes, moins une, reçoivent la "Croix" par ballots. Les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières reçoivent, la première, plus de 5000 "Croix" avec autant de "Croix du Nord"; les autres, chacune plus de 3000 doubles "Croix." La "Croix du Nord" a douze éditions spéciales, et son tirage total dépasse 50,000.

En outre, la "Croix de la Sambre," éditée à Maubeuge, et qui a pour domaine trois ou quatre cantons seulement, tire à 8000 exemplaires.

La "Croix des Flamands", "Het Vlaamsch Kruis," pénètre aussi dans plus de 30 localités.

—Les habitants du Landreau (Loire-Inférieure) vont, nous apprend l'*Espérance du Peuple*, élever un calvaire au Bas-Briacé, en ce lieu rendu fameux par l'héroïsme d'André Ripoche.

En 1794, les bleus sommèrent, sous peine de mort, les soldats vendéens d'abattre la croix érigée en ce village. Ripoche saisit une arme et, s'adossant au pied de la croix, il cria aux Républicains : "Rendez-moi mon Dieu !" Il mourut les armes à la main, en défendant la croix.

C'est ce beau et chrétien souvenir que les habitants du Landreau veulent faire revivre.

En creusant le sol, ils ont retrouvé le pied de la croix que tacha de son sang le héros vendéen.

L'héroïsme de Ripoche a été célébré par le R. P. Delaporte, S. J., en l'un de ses plus beaux poèmes.

—M. Devinat, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de Paris, dit dans un article publié par l'*Enseignement primaire*, organe officieux : "On peut donc affirmer, sans exagération, que, depuis 1882, l'école laïque publique est, à peu de choses près, "l'école sans Dieu."



ALLEMAGNE.—Les élections ont amené le Centre au pouvoir en Bavière. "Lorsqu'ils ont rédigé leur programme en vue des récentes élections, dit M. A. Sanave dans les *Questions actuelles*, les catholiques bavarois ont marqué en première ligne, à côté d'une loi électorale et d'une loi sur l'instruction, leur intention de modifier les rapports de l'Etat avec le Pape dans le sens ultramontain, c'est-à-dire d'abroger l'Edit de Religion du 26 mai 1818, qui n'est pas sans analogie avec nos articles organiques."

Voici quelques détails, extraits du même article, sur cet Edit de Religion et le Concordat qui l'avait précédé :

Le Concordat de 1817 reconnaissait à l'Eglise "les droits et privilèges qui lui reviennent d'après l'ordre divin et le droit canonique"; le royaume était divisé en deux provinces ecclésiastiques (Munich-Freising et Bamberg), avec six évêchés suffragants; le roi nommait les évêques et le Pape les instituait. En septembre 1821, à la suite de quelques difficultés, Maximilien Ier déclarait à Tegernsee que le Concordat devait être considéré comme loi civile et exécuté intégralement. Mais, en 1818, lors de la promulgation du Concordat, l'*Edit de Religion* avait ajouté, aux stipulations discutées avec le cardinal Consalvi, un certain nombre d'articles qui établissaient une absolue égalité entre l'Eglise et les autres cultes, et plaçaient les catholiques sous la tutelle du gouvernement: les relations avec Rome étaient tout particulièrement surveillées.

Le Saint-Siège a toujours protesté contre cette situation défavorable au catholicisme.

—L'un de nos confrères de langue anglaise nous apporte une étude bourrée de statistiques sur l'archevêché de Cologne. Rien ne démontre mieux que cette accumulation de chiffres de quelle sève vigoureuse est animée le catholicisme allemand. Aussi allons-nous traduire l'article de notre confrère, malgré sa longueur :

Le vénérable archevêché de Cologne dans la Prusse rhénane compte une population catholique de 2,062,612 âmes, et l'un de nos échanges fait l'historique des institutions charitables qui y sont nées. La population catholique se compose, pour une bonne partie, de cultivateurs, pour une partie plus considérable encore peut-être, d'ouvriers, d'artisans, de petits commerçants, de commis, etc., habitant les nombreuses villes qui bordent le Rhin.

Elle comprend enfin un nombre relativement considérable d'avocats, de médecins, de professeurs, etc.

Nous trouvons dans l'archevêché de Cologne, d'après des statistiques publiées il y a quelques mois et auxquelles nous pouvons nous fier, les institutions charitables que nous allons noter ici, et d'abord 47 maisons d'éducation (pensionnats) pour les enfants pauvres, garçons ou filles; 200 religieux de l'un et de l'autre sexe élèvent et instruisent 2.200 enfants pauvres; 138 religieuses reçoivent chaque jour dans 99 écoles 11,000 petits enfants;

162 conférences de Saint Vincent de Paul comptant 2786 adhérents, secourent environ 40,985 familles pauvres ; 73 sociétés de sainte Isabelle comptent 1,148 membres et aident 6,204 familles pauvres ; 500 à 600 Sœurs de la Miséricorde, réparties en 125 couvents, soignent les malades et les pauvres à domicile ; 7 sociétés s'occupent des malades qui ne peuvent quitter le lit, une s'intéresse spécialement aux prisonniers relaxés, 23 ont charge de fournir aux pauvres les vêtements indispensables, ainsi qu'un repas quotidien, 1,440 religieux des deux sexes desservent 155 hôpitaux et maisons pour les convalescents, dans lesquels il y a environ 9,500 lits ; 127 religieux et 88 religieuses dirigent 10 asiles pour les aliénés, dans lesquels se trouvent 1,350 patients ; 50 religieuses prennent soin de 400 malades repartis entre un asile pour les épileptiques et un asile pour les idiots ; 3 hôpitaux catholiques sont desservis par des laïques.

A part ces œuvres essentiellement charitables, il existe dans l'archevêché de Cologne, un grand nombre d'associations qui ont pour but le bien moral et matériel de leurs membres.

Ainsi nous notons 103 associations pour les apprentis et pour ceux qui viennent de terminer leur apprentissage dans les divers métiers, 15,000 adolescents et jeunes gens appartiennent à ces associations. Il existe 60 sociétés dont les adhérents se recrutent parmi les jeunes ouvriers qui, dans le but de se perfectionner dans leur métier, font le tour du pays. Ces sociétés ont un effectif de 12,100 membres actifs et possèdent 28 maisons avec un millier de lits. Dans ces maisons, l'artisan voyageur peut passer gratuitement ou pour une bagatelle, une couple de jours.

Il y a dans l'Allemagne entière 300 associations ouvrières catholiques comptant 80,000 membres. 108 de ces associations (avec 28,000 membres) appartiennent à l'archevêché de Cologne. 56 fraternités font, outre leurs œuvres spirituelles spéciales, des œuvres de charité envers leurs membres : secours en cas de maladie, ou aide à la famille, en cas de mort.

Comme grand nombre de jeunes filles travaillent hors leur famille, soit comme ouvrières, soit comme gouvernantes ou institutrices privées, soit comme maîtresses de musique, servantes, etc., les œuvres charitables se sont occupées de ces jeunes filles afin de leur donner abri lorsque la chose est nécessaire, de l'ouvrage quand elles en manquent ; de leur donner des conseils et de leur fournir l'avantage de passer les heures de loisir ou leurs dimanches dans une atmosphère sympathique, avec des amies, et de mettre à leur disposition des amusements sains. L'archevêché possède sept maisons où, chaque année, sous la direction de religieuses, environ 6,300 jeunes servantes reçoivent asile pour une période plus ou moins longue. Les mêmes religieuses fournissent chaque année de l'ouvrage permanent à 7,000 de ces jeunes personnes. Il y a cinq grandes associations pour les bonnes, et elles comptent 3,000 membres ; il y a en plus 18 sociétés pour les ouvrières, avec de 450 à 500 lits, trente écoles où l'on enseigne la couture et tous les travaux ménagers, et sept associations, avec 500 membres, pour les jeunes filles qui travaillent comme commis. A part ces diverses associations, on trouve dans l'archevêché toute une série d'associations religieuses, sodalités, guildes, etc., dont

les membres se recrutent exclusivement parmi les femmes mariées ou non mariées, ou parmi les veuves et dont l'objet principal est de promouvoir le bien-être spirituel de leurs membres. Mais si l'on considère l'immense influence qu'exerce sur les choses matérielles la vie morale, nous pouvons dire que ces associations purement religieuses produisent aussi des résultats éminemment charitables.

Il existe en tout, dans l'archevêché de Cologne, 1184 associations et établissements de charité, et la plupart ont été fondés pendant les derniers cinquante ans. Et remarquez que de ces cinquante années, vingt cinq ont été des années de persécution religieuse violente. La vie religieuse dans ses diverses manifestations a été, au cours de cette époque, troublée et entravée, un archevêque a été emprisonné et exilé, des prêtres ont subi le même sort, des ordres religieux ont été expulsés, et l'œuvre de plus d'une association charitable laïque a été troublée par un système d'espionnage et par des administrateurs trop zélés ...

—A noter cet intéressant jugement historique formulé par Bebel, le grand *leader* socialiste, au congrès socialiste de Hanovre :

Qu'a donc été la Réforme ?

Nul n'ignore que tous ces princes allemands, qui se déclaraient contre le Pape et l'Eglise pour Luther, ne poursuivaient aucun but spirituel. Leur unique but était d'empêcher les biens de l'Eglise ; et c'est du temps de la Réforme que date l'influence capitaliste en Allemagne.

—Le télégraphe nous annonce la mort de Mgr Paul-Léopold Haffner, évêque de Mayence. Mgr Haffner était dans sa soixante-unième année et occupait le siège épiscopal de Mayence depuis treize ans.

AUTRICHE.—La *Croix* expose, d'après les *Echos d'Orient*, les progrès du catholicisme dans la Bosnie et l'Herzégovine :

C'est surtout dans la Bosnie et dans l'Herzégovine, qu'on peut aujourd'hui regarder comme définitivement incorporés à l'Autriche, que le catholicisme gagne du terrain.

En 1850, la population catholique y était de 150,000 âmes ; en 1874, de 185,503 ; l'annuaire officiel de 1897 porte à 334,142 le nombre des catholiques répandus dans ces contrées.

La Bosnie et l'Herzégovine ont une population évaluée à 1,521,040 habitants, dont 675,245 orthodoxes.

Les autres professent l'islamisme, à l'exception d'un petit nombre de juifs et tziganes.

Entre Gradisca et Banjaluka, il n'y avait aucune famille catholique ; maintenant il y a dix monastères.

A Trébigné, avant l'occupation autrichienne, on comptait à peine 7 familles catholiques ; aujourd'hui, les catholiques y sont si nombreux qu'ils y ont bâti une grande église.

Dans l'Herzégovine, d'après l'*Obzor*, il y a 22 églises, 40 paroisses catholiques au lieu de 8 ; 70 prêtres au lieu de 25, 100,000 catholiques au lieu de 36,000.

L'archevêché de Sérajevo compte 93 prêtres ; l'évêché de Mostar 51 ; le nombre des Franciscains s'élève à 310 religieux, les étudiants non compris.

RUSSIE.—Il y a deux mois déjà nous reproduisimes ici un article du P. Vincent de Paul Bailly, directeur de la *Croix*, au sujet de l'adoption prochaine par la Russie de notre calendrier grégorien. Le distingué religieux voyait là un acte de nature à favoriser le retour des dissidents à l'unité.

Dans la *Vérité*, M. Arthur Loth émet une opinion analogue et il considère même qu'au point de vue particulier que nous venons d'indiquer, cet acte est le plus important qui se soit produit depuis le concile de Florence.

MONTÉNÉGRO.—Nous lisons dans la *Croix* :

Le centre du catholicisme monténégrin est Antivari, peuplé de 5,000 catholiques, et siège de l'archevêché latin. En 1854, selon Golubinskii, Antivari ne comptait que 6 paroisses et 3,000 catholiques.

La statistique officielle de la principauté porte aujourd'hui à 6,350 le nombre des catholiques ; depuis l'année dernière, leurs rangs ont dû grossir d'un millier d'âmes....

TERRE-SAINTE.—Les Lieux Saints, ainsi que nos lecteurs le savent, sont depuis des siècles sous la garde des Franciscains. Ce privilège leur a été reconnu par le Souverain Pontife et les Sultans, il a été payé par l'or et par le sang, car, depuis six cents ans, quatre mille Franciscains sont morts martyrs en Terre-Sainte. Dans une étude publiée par la *Vie catholique*, un religieux de l'ordre de saint François raconte cette glorieuse histoire, puis il donne sur la situation actuelle de la Custodie franciscaine de Terre-Sainte, sur son organisation, ses ressources et les avantages spirituels qu'elle procure à ceux qui l'aident, toute une série de renseignements trop intéressants pour que nous ne les reproduisions pas.

La mission de Palestine porte le nom de *Custodie franciscaine de Terre Sainte* ; elle s'étend à la Palestine, à la Syrie, à la basse Arménie, à la basse Egypte et à l'île de Chypre, où elle exerce le ministère apostolique : nombreuses conversions.

P. C.  
Sion  
ral (d  
la Pr  
I  
dial (t  
tre d  
De pl  
reth,  
règle  
Naza  
L  
elle a  
22 na  
tant a  
à tou  
Lieux  
politi  
L  
aux e  
zareth  
Tiber  
E  
tains  
L  
des re  
soit e  
nation  
tuaire  
schism  
L  
59,700  
des au  
écoles  
Les Fr  
imprin  
L  
sistan  
ries, de  
rins (u  
et logé  
volont  
Où  
die, c'e  
famille  
et distr  
somme  
de la P  
L'e  
vres, le  
ploys,

Elle est gouvernée par un supérieur appelé le Révérendissime P. Custode de Terre-Sainte, ayant le titre de gardien du Mont-Sion et du Saint-Sépulchre ; il est nommé pour six ans par le général de l'Ordre, avec la confirmation de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Le custode (toujours *italien*) est assisté par un vicaire custodial (toujours *français*), un procureur (toujours *espagnol*) et quatre discrets : un *italien*, un *français*, un *espagnol* et un *allemand*. De plus, le supérieur du Saint-Sépulchre, de Bethléem et de Nazareth, est à tour de rôle *italien*, *français*, *espagnol*. C'est ainsi réglé par la bulle *In supremo* de Benoît XIV.—Le noviciat est à Nazareth.

La Custodie est essentiellement une œuvre *internationale* ; elle a 51 couvents ou résidences avec 472 religieux appartenant à 22 nations différentes et parlant 11 langues diverses, et représentant ainsi l'Eglise universelle, car les *sanctuaires* appartiennent à tous les *catholiques*. Le jour où l'on voudrait *nationaliser* les Lieux Saints, on courrait risque de les perdre à cause des rivalités politiques.

La Custodie dessert 55 sanctuaires, dont 23 à Jérusalem ou aux environs, 12 à Bethléem, 3 à Saint-Jean-in-Montana, 9 à Nazareth ou aux environs, 1 à Jaffa, 1 à Emmaüs, 1 à Ramleh, 1 à Tiberiade, 1 à Carphanaüm, 1 à Damas, 2 à Cana, etc.

Elle exerce en outre le droit de cérémonies religieuses à certains jours dans 7 sanctuaires dont elle n'est pas propriétaire.

La garde des sanctuaires exige la présence presque continuelle des religieux, soit à cause des offices liturgiques qui s'y célèbrent, soit en raison de l'affluence des visiteurs de tout culte et de toute nation. Elle réclame surtout une vigilance assidue dans les sanctuaires desservis en commun avec les Grecs et les Arméniens schismatiques, car il importe de prévenir tout empiètement.

La Custodie dessert 46 paroisses ou succursales, comprenant 59,700 catholiques du rite latin et 2,550 d'autres rites, et fournit des aumôniers à 34 chapelles. Elle élève 505 orphelins ; elle a 54 écoles fréquentées par 4,224 enfants des deux sexes, 1 collège à Alep. Les Frères convers dirigent 10 ateliers, 6 pharmacies et une belle imprimerie.

La mission de Terre-Sainte a aussi pour objet principal l'assistance des pèlerins, pour lesquels elle a fait organiser 9 hôtelleries, dont les principales sont à Jérusalem et à Nazareth ; les pèlerins (au nombre de 8,000 en moyenne par an) y sont reçus, nourris et logés, sans qu'on leur demande quoi que ce soit : les offrandes volontaires couvrent à peu près le tiers des frais.

Où éclate particulièrement la mission de charité de la Custodie, c'est dans l'assistance des pauvres. Elle secourt environ 3,000 familles ayant 15,000 membres, paye la location de 423 maisons, et distribue pour les malheureux, en nature ou en argent, de fortes sommes, en suivant les prescriptions de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

L'ensemble des frais supportés par la Custodie pour les pauvres, les pèlerins, les écoles, les orphelinats, les ouvriers et les employés, s'élève par an à une forte somme. Nous ne parlons pas des

frais du culte et des charges extraordinaires comme constructions et réparations d'église, d'école ou d'hôtellerie.

Pour couvrir toutes ses dépenses, la Custodie de Terre-Sainte a l'unique ressource de la quête du Vendredi saint (à peine suffisante pour un tel budget), quête prescrite par Urbain VIII, par le bref *salvatoris*, du 26 décembre 1887.—Les autres religieux ont des ressources particulières.

Les offrandes des quêtes sont remises aux Commissaires de Terre-Sainte, qui les envoient à Jérusalem. Les recettes et dépenses sont contrôlées par la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome.

Les fidèles qui contribuent, selon leurs moyens, à l'œuvre des Saints Lieux, participent aux indulgences des Lieux Saints, aux fruits spirituels des messes, jeûnes, prières, mortifications et autres bonnes œuvres des Pères, des fidèles et des pèlerins de Terre-Sainte. Ils participent notamment aux 20,000 messes dites gratuitement à leurs intentions dans les sanctuaires du Saint-Sépulcre, du Calvaire, de Gethsémani, de Saint-Sauveur, de Bethléem, de Nazareth, de Saint-Jean-in-Montana, et dans les diverses églises ou chapelles de la Custodie.

CHINE.—Nous lisons dans la *Croix* :

La *Koelnische Volkzeitung* reproduit une lettre en date du 28 août, d'après laquelle Monseigneur Anzer, évêque allemand, a parcouru, au mois de juin, avec le gouverneur de Yeut-chou-féou, le district insurgé de l'Est, y a rétabli l'ordre et a réussi même à obtenir une indemnité.

Mais peu après, la révolte a éclaté de nouveau au centre et à l'ouest de la mission, où le vice-roi Yuhien a excité contre les chrétiens la grande secte dite du couteau.

Les partisans de cette secte parcourent les villages et montrent aux Chinois un écrit portant qu'ils sont envoyés par le vice-roi Yuhien pour exterminer les chrétiens, parce que ceux-ci sont partisans des Allemands. Les sectaires pillent alors les propriétés des chrétiens et détruisent leurs maisons.

D'après des lettres arrivées le 28 août à Tien-tsin, la plupart des communes chrétiennes du district de Yeut-chou-féou sont détruites, et dans un avenir prochain les deux tiers de la mission (soit 30,000 chrétiens et catéchumènes) seront anéantis.

Onze missions sont cernées à Tsining et attendent dans une maison barricadée l'attaque des sectaires.

Il en est de même de l'établissement de Ludy, que les missionnaires ont mis en état de défense, attendu qu'ils ne peuvent pas prendre la fuite avec leurs 300 orphelins.

—M. Lacruche, lazariste, missionnaire à Kiou-Kiang, traite dans une lettre aux *Missions catholiques* une question des plus importantes, celle du clergé indigène :

La Chine a, il est vrai, toujours reçu jusqu'ici des essaims d'ouvriers apostoliques qui viennent prêcher le règne de Dieu.

Mais est-ce assez ? N'est-il pas nécessaire d'établir un clergé séculier indigène, qui sera l'aide, le remplaçant et le continuateur du missionnaire européen.

L'aide d'abord. Il ne faut pas avoir vécu longtemps en Chine, pour se rendre compte des difficultés où l'on se trouve au milieu de peuples païens, si différents de nous par le caractère, la langue, les usages et les mœurs. Quel précieux concours donnent au missionnaire européen les prêtres enfants du pays et familiarisés avec les mille bizarreries qui déconcertent les nouveaux arrivants !

Le remplaçant, c'est-à-dire le compagnon qui partage nos travaux, remplit notre ministère, va où l'Européen ne peut aller, à cause des préventions des gens qui nous prennent pour des espions, et nous haïssent en qualité d'étrangers. Car il ne faut pas croire en Europe que tout va pour le mieux en Chine, par suite d'un édit retentissant de l'empereur en faveur de la religion catholique. Non, un édit de plus ou de moins, c'est ce dont les mandarins s'inquiètent fort peu, dans les provinces éloignées de Pékin ; la preuve en est que chaque année nous apporte de nouveaux meurtres et de nouveaux désastres. Un prêtre indigène, au contraire, n'est point, à cause de sa nationalité, réputé l'ennemi du peuple ; son ministère est libre : il peut aller, lui, implanter la foi dans des endroits nouveaux, sans avoir à redouter l'antipathie que beaucoup de païens éprouvent instinctivement pour "le diable d'Europe."

Enfin le successeur. Viennent des temps malheureux, la persécution générale, les prêtres mis à mort ou exilés. Qui restera au milieu des chrétiens pour les soutenir dans la lutte et conserver la foi tant que durera l'épreuve, s'il n'y a là un clergé séculier organisé d'avance et fonctionnant de longue main ?

De telles œuvres sont faites pour intéresser grandement l'Eglise, qui estime à tel point l'institution des séminaires en pays étrangers que le Pape Innocent XI a pu dire à un évêque missionnaire, Mgr Pallu : "J'aimerais mieux apprendre l'ordination d'un seul prêtre indigène, que la conversion de cinquante mille païens."

Le Kiang-si septentrional, quoique bien pauvre, a dû songer à la fondation d'un séminaire. Il y a trois ans, dix enfants furent choisis dans nos écoles, parmi les doués. Ils peuvent aujourd'hui parler latin. Leur nombre va s'accroître de dix autres plus jeunes, aussi bien disposés et déjà dégrossis pour la lecture et l'écriture. C'est un succès bien consolant ; mais combien de soucis pour nous ! C'est le logement, la nourriture, le vêtement, qu'il faut procurer à ses vingt jeunes gens sur qui l'œil de Dieu est déjà fixé. L'entretien d'un élève ne nous revient, il est vrai, pas bien cher en Chine : 100 francs suffisent. Mais quand ce chiffre se multiplie par vingt, on conçoit quelle charge nouvelle c'est pour la Mission, car ici les familles ne peuvent rien pour nous, tant elles sont pauvres ! Heureusement quelques bonnes âmes se sont intéressées à notre œuvre en souscrivant des bourses, soit partielles, soit totales. Je supplie les lecteurs des *Missions catholiques* de suivre un si noble exemple, au moins d'apporter à notre séminaire une

obole : si légère soit-elle, elle aura son prix devant Dieu, qui récompense au centuple jusqu'à un verre d'eau donné en son nom.

—Les *Missions catholiques*, livraison du 20 octobre dernier, nous apportent cette triste note : “ Des nouvelles récemment reçues du Su-Tchuen oriental nous apprennent que la persécution a recommencé plus violente que jamais. Le district du P. Fleury est de nouveau très éprouvé.....”

---

MADAGASCAR.—La *Croix* de l'île Maurice nous apporte la note suivante qui indique qu'à Madagascar comme partout l'éducation n'a pas de plus zélés promoteurs que les membres des ordres religieux :

Les Missionnaires catholiques construisent à Tananarive, sur de très grandes proportions, et d'après les plans de M. Jully, architecte, un Collège d'enseignement secondaire. C'est le premier de ce genre dans l'île.

Les enfants de la colonie, comme ceux des îles sœurs, y trouveront, avec un air pur, une installation des plus confortables, des soins assidus et un personnel enseignant de choix, le moyen de s'y préparer au baccalauréat.

Fonctionnaires et colons pourront donc désormais s'installer au Madagascar, avec toute leur famille, sans avoir le souci d'en laisser une partie en France ou ailleurs, pour cause d'éducation.

La pension, paraît-il, sera assez modeste. On parle de 600 francs, avec toute facilité pour les élèves d'apprendre l'anglais et l'allemand, la musique et le dessin.

L'ouverture des classes, jusqu'en quatrième inclusivement, se fera en octobre prochain.

Les Missionnaires auront des cours supérieurs d'enseignement primaire et professionnel.

Le Collège, construit dans le vaste parc d'Amparibe sur la pente ouest de la Capitale, et sur les bords du lac Anosy, à un jardin d'essais ; il se trouve placé à proximité des ateliers de la Mission.

6 novembre 1899.